

Concept de protection : Meeting Disque et Raclette 2021

Mis à jour le: 23.09.2021

1 Principes supérieurs

- À aucun moment il ne peut y avoir **plus de 1000 personnes** sur l'installation de compétition. Les athlètes, accompagnants, visiteurs, aides et le personnel de l'installation de compétition en font partie.
- Respecter des règles de **distance et d'hygiène**.
- Les **données de contact** de toutes les personnes sur place doivent être enregistrées.
- En plus du présent concept de protection, le **concept de protection de l'organisateur (cf. ci-dessous)** est aussi déterminant pour le déroulement et l'autorisation. Ses mesures de protection doivent impérativement être suivies et peuvent aller au-delà des mesures contenues dans le présent concept de protection.
- En cas de **symptômes**, rester à la maison.

2 Infrastructure/Organisation de la compétition

- Pour le service de restauration fixe raclette, se tenir aux prescriptions sur place.
- Attention ! Cette année la raclette aura lieu à l'extérieur, sous tentes.
- La cérémonie protocolaire sera maintenue et nous recommandons le maintien des distances.
- Le port du masque obligatoire s'applique pour les espaces intérieurs (vestiaires, installations sanitaires).

3 Spécification

Événement : Meeting Disque et Raclette 2021

Organisateur : CA Vétroz

Opérateur de l'installation : Commune de Vétroz

Corona représentant de l'événement :

Carron Laurent – lcarron@outlook.com - 0791240103

Règles et mesures spéciales pour ce concours

- a) Selon règlement transmis

Lieu, date :

Vétroz, le 23.09.2021

Règlements et mesures spéciales pour ce concours

Afin que nous puissions organiser cette compétition dans les meilleures conditions, les mesures supplémentaires mentionnées ci-dessous s'appliquent.

1 Contrôle des accès / respect des mesures de protection

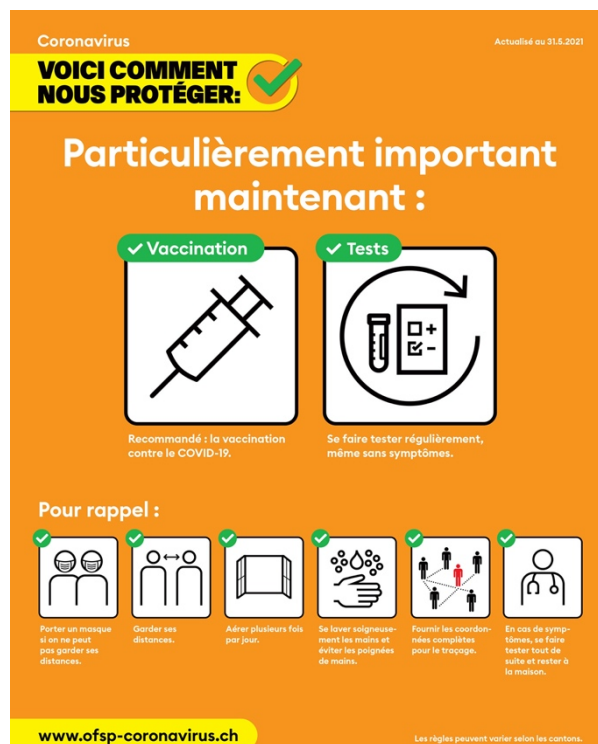
Un contrôle d'accès pour tout le monde sera effectué à l'entrée de la salle de gymnastique et à l'entrée du stade. Seuls les athlètes inscrits, les accompagnateurs et les entraîneurs enregistrés peuvent entrer dans le Stade. Un bracelet sera donné à chacun pour accéder au lieu de manifestation. Une équipe Corona vérifiera le respect des mesures de protection pendant la compétition et prendra les mesures appropriées en cas d'infraction (interdiction de stade, disqualification de la compétition, etc.). Le speaker informera à intervalles réguliers les mesures de protection applicables.

2 Cantine

Voir selon document annexé.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre compréhension et souhaitons bonne chance à toutes et à tous ainsi qu'une agréable compétition.

Le comité d'organisation



Coronavirus Actualisé au 31.5.2021

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: ✓

Particulièrement important maintenant :

- ✓ **Vaccination**
Recommandé : la vaccination contre le COVID-19.
- ✓ **Tests**
Se faire tester régulièrement, même sans symptômes.

Pour rappel :

- ✓ Porter un masque si on ne peut pas garder ses distances.
- ✓ Garder ses distances.
- ✓ Aérer plusieurs fois par jour.
- ✓ Se laver soigneusement les mains et éviter les poignées de mains.
- ✓ Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.
- ✓ En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch Les règles peuvent varier selon les cantons.